

FONTAINE

ville-fontaine.fr

rive gauche

Votre magazine municipal
350 | SEPTEMBRE 2020



Première rencontre
avec le Maire

Fontaine en image



Les couleurs de l'été !

Une nouvelle animation dans le cadre de la programmation de L'été à Fontaine : avec le rendez-vous « Dans vos transats » au square Jean Jaurès, les jeux en famille avaient un vrai goût de nouveauté.

SOMMAIRE

4 La Rétro

6 Décodage

Poma, transport par câble

7 Interview du Maire

12 Une ville qui compte

12 Ville/Métropole, compétences partagées

13 Travaux de l'A480

13 Échos de la Métropole

14 Humaine et citoyenne

14 Rentrée scolaire

15 Conseil municipal du 20 juillet

15 Portrait : Jean-Louis Jossa

16 Renouveau du CCAS

17 L'actu des centres sociaux

18 Active et créative

18 Médiathèque Paul Éluard : fiction radiophonique

18 La Source : nouvelle saison !

20 Journées européennes du patrimoine

21 Chloé Devanne Langlais au VOG

22 Street art à Fontaine

23 Libres expressions

24 Vie pratique

24 Vaccination contre la grippe

25 Point d'accès aux droits



Franck LONGO
maire de Fontaine

ÉDITORIAL

Chères Fontainoises, Chers Fontainois,

La nouvelle majorité est au travail ! Une équipe fière d'engager les projets pour lesquels les Fontainoises et les Fontainois ont apporté leurs suffrages. Le premier conseil municipal de la mandature a adopté le budget pour l'année 2020, qui n'avait pas pu être voté en raison de la crise sanitaire. La baisse des indemnités des élus dont celle du maire de + de 1 000 € par mois et la suppression des véhicules mis à la disposition du maire et du 1^{er} adjoint ont également été adoptées dans un souci d'exemplarité.

Les animations estivales ont remporté un franc succès avec la nouvelle édition de « L'été à Fontaine » qui a permis à de nombreuses familles de pouvoir profiter des activités proposées par les services de la Ville. Dans la continuité des activités estivales, le conseil municipal a voté la gratuité de la piscine pour permettre aux familles qui n'ont pas pu partir en vacances en raison de l'épidémie de Covid-19 de pouvoir se rafraîchir.

C'est toujours avec le même objectif d'être aux côtés des familles, que la Ville de Fontaine a fait le choix de les aider avant la rentrée des classes, en mettant à disposition deux masques pour les jeunes Fontainois de 11 à 18 ans.

En ces jours de rentrée scolaire, j'ai rencontré les équipes éducatives et périscolaires avec qui j'ai pu échanger sur les priorités que souhaite impulser la nouvelle majorité concernant l'éducation de nos jeunes et l'entretien de nos écoles.

La nouvelle équipe municipale est mobilisée et à votre écoute. J'accueille sur rendez-vous tous les jeudis matin les habitants qui souhaitent me rencontrer.

Dans les prochaines semaines, dans les mois à venir, nous vous présenterons nos projets en matière de sécurité, propreté, mobilité ou encore dans les domaines de l'environnement et du social. Ensemble, nous engagerons un véritable dialogue.

Merci pour votre confiance !

Fontaine rive gauche #350. ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directeur de la communication : Chris Guillaudin

Rédactrice en chef : Valérie Treilleford

Rédaction : Nicolas Burdin, Valérie Treilleford

Photographies : Philippe Tripier

Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24

fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.

Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12

Impression (papier PEFC et encres végétales) :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 200 exemplaires. Dépôt légal : 3^e trimestre 2020



PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres du 7 au 11 septembre. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.



L'été à Fontaine !

Du 6 juillet au 28 août, la Ville et ses partenaires avait prévu un riche programme d'activités et une multitude d'animations ludiques et créatives : soirées festives, jeudis de La Poya (jeux, contes, lectures, ateliers variés, sports...), animations dans les quartiers (danse hip-hop, atelier d'écriture, percussions, grimpe d'arbres...) ou encore des rencontres décontractées (« Dans vos transats ») dans le square Jean Jaurès avec la médiathèque Paul Éluard et la ludothèque...



Jobs d'été

En juillet, le maire Franck Longo et Lila Ouyougoute (conseillère déléguée à la petite enfance et jeunesse) ont rendu visite à de jeunes Fontainoises et Fontainois inscrits dans le dispositif Jobs d'été. Cette opération, pilotée par le Point information jeunesse (Pij), permet à 50 jeunes de 16-18 ans d'avoir une première expérience professionnelle de terrain et de découvrir les différentes missions de la collectivité.



Soirs d'été

Le programme de L'été à Fontaine a proposé aux familles des spectacles en soirée (musique, danse, cirque) ainsi que des séances de cinéma en plein air pour tous les goûts...



Accueils de loisirs

Durant l'été, les enfants des accueils de loisirs ont profité d'animations et d'initiations variées avec différentes formules pour les 3 à 14 ans. Et cette année, le site de Saint-Nizier a notamment été transformé en base nature et d'animations en plein air.



Stages de cirque

En juillet et août, des stages de cirque ont été proposés par la MJC Nelson Mandela au parc Jean Moulin, aux Floriales et au parc de La Poya. Un grand final s'est déroulé le 28 août avec 3 spectacles réunissant des amateurs et des professionnels.



Commémoration

Le 22 août correspond au jour anniversaire de la libération de Fontaine (en 1944, les libérateurs américains, anglais et canadiens sont entrés dans la commune). La Municipalité a organisé à cette date une cérémonie commémorative devant le monument aux morts et la plaque du 8-Mai-1945.



DÉPLACEMENTS

Poma, la référence du transport par câble

L'entreprise Poma est de retour à Fontaine avec une opération de grande envergure. Installée de 1948 à 1987 dans la zone industrielle des Vouillands, la société leader mondial du transport par câble va prochainement participer activement à la création de la future liaison reliant Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux. Explications.

Fondée officiellement par Jean Pomagalski en 1947, l'entreprise française Poma a débuté son activité à Fontaine. L'histoire de la société remonte à plus de 80 ans lorsque Jean Pomagalski (ingénieur et passionné de montagne) invente le tout premier téléski débrayable permettant l'essor du ski de loisir. Plus tard, il offrira même à Chamonix son premier téléphérique (1956) et inventera les premières télécabines (1967).

Référence mondiale

Aujourd'hui, Poma est une référence mondiale du transport par câble. Présente sur 5 continents, dans plus de 90 pays, l'entreprise compte plus de 1 600 collaborateurs dans le monde (dont 75 % basés en France) et présente un chiffre d'affaires de l'ordre de 450 millions d'euros en 2018. Avec 5 filiales industrielles régionales et 20 filiales dans le monde, Poma est spécialisée dans la conception, la réalisation, l'exploitation de solutions de transports innovantes et durables, de la neige à l'urbain, du tourisme aux sciences et à l'industrie. Acteur incontournable du transport par câble, la société a réalisé plus

de 8 000 installations dans le monde (télésièges, téléphériques, télécabines, capsules, grandes roues, funiculaires...), représentant notamment une capacité de transport de plus de 6,5 millions de personnes par heure.

Nouvelle ligne, nouveau réseau

Avec les enjeux actuels de déplacements urbains, le transport par câble (avec l'utilisation de l'espace aérien) présente un potentiel important pour décongestionner les villes, tout en contribuant au maillage du réseau de transport existant au sol. Fiable, écologique et économique, le transport par câble a su convaincre jusque dans l'agglomération grenobloise où un projet de liaison reliant Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux va voir le jour en 2024.

Validée en juin dernier par le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), la Métropole, les communes et leurs partenaires, cette solution alternative va venir compléter l'offre des transports en commun sur l'agglomération. La conception, la réalisation et la maintenance de ce transport par câble ont été confiées à la société Poma, en partenariat avec

Groupe-6 Architectes et le groupe d'ingénierie Egis. Le montant total du marché s'élève à 65 millions d'euros (HT). Le projet prévoit ainsi une enquête publique en 2021, un début des travaux en 2022 et une mise en service en 2024.

Sur le plan pratique

Ce nouveau moyen de déplacement au Nord-Ouest de l'agglomération (accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes) va permettre de relier rapidement les 2 communes en passant par Grenoble et de répondre à l'augmentation des besoins de mobilité dans ce secteur. 15 minutes, c'est le temps qu'il faudra à une cabine du futur transport par câble pour franchir le Drac, l'Isère, l'A480, la RD481 et la voie ferrée. 6 stations sont prévues (Fontaine/La Poya, La Saulée, L'Argentière, Presqu'île Ouest, Oxford, Saint-Martin-le-Vinoux). Munis d'un simple ticket Tag, les usagers pourront alors se déplacer du secteur de La Poya au pôle d'activités tertiaires de Saint-Martin-le-Vinoux, en passant par Sassenage et la presqu'île scientifique. Ce téléphérique horizontal sera connecté aux lignes actuelles de tramway A, B et E. **NB**

A man with short brown hair and glasses, wearing a light blue button-down shirt, is sitting in a brown leather office chair at a wooden desk. He is looking directly at the camera with a neutral expression. His hands are clasped in front of him, holding a pen. On the desk in front of him are several papers and a laptop. The background is a wall with a grey, textured stone pattern.

Interview

En direct avec Franck Longo

Premier entretien avec le maire qui évoque ses engagements, ses priorités et sa vision d'avenir.



Le conseil municipal du 20 juillet

Comment abordez-vous ce début de mandat ?

Franck Longo. Depuis le 28 juin, mon équipe municipale et moi-même sommes au travail. Nous avons eu un début de mandat intense où nous avons été amenés à voter un certain nombre d'actes budgétaires qui avaient été repoussés par la majorité précédente en raison de la crise sanitaire. La nouvelle majorité municipale est déterminée à appliquer le programme pour lequel elle a été élue en juin dernier. Chaque élu a reçu sa feuille de route pour être pleinement opérationnel en cette rentrée.

Quelles ont été les premières mesures mises en place par la nouvelle Municipalité ?

FL. Dès le 1^{er} conseil municipal, nous avons voté la baisse des indemnités des élus, ce qui fera sur l'ensemble du mandat une économie de plus de 70 000 €. J'ai moi-même baissé mon indemnité de 1 000 € par mois par rapport au mandat précédent. Je suis très attaché aux comportements exemplaires des élus. Ce sera pour moi la condition essentielle qui nous permettra de construire un lien de confiance avec les Fontainois. Le nouveau budget prévoit également la baisse des frais de bouche et de représentation de 60 000 € sur le mandat. Sans oublier la suppression des véhicules mis à disposition du Maire et du 1^{er} adjoint, toujours dans un souci d'économie et de conscience environnementale.

Pourquoi avoir proposé et voté la gratuité de la piscine municipale cet été ?

FL. La crise du Covid 19 est une crise avant tout sanitaire qui a engendré une crise économique et sociale, touchant les populations les plus

“J’ai moi-même baissé mon indemnité de 1 000 € par mois par rapport au mandat précédent. Je suis très attaché aux comportements exemplaires des élus.”



fragiles. La gratuité de la piscine est une mesure de justice sociale qui rend du pouvoir d'achat aux Fontainois, en particulier pour les familles qui n'ont pas pu partir en vacances. Du fait de la crise sanitaire, les nouveaux protocoles de sécurité nous obligeaient à mettre en place des créneaux horaires pour les usagers de la piscine. Cette contrainte ne devait pas reposer sur le portefeuille des Fontainois. L'adoption de cette mesure a vu l'augmentation de fréquentation de la piscine de plus de 77 % par rapport à début juillet. Je suis satisfait de constater que cette mesure a eu le succès escompté.

Comment s'est passée votre première rentrée du mandat ?

FL. Je rencontre actuellement les équipes éducatives et les élèves des classes maternelles et primaires avec Julien Bouvier, adjoint à l'enseignement. L'éducation sera l'une des priorités de ce nouveau mandat. Nos écoles sont en mauvais état. Un état des lieux va être rapidement réalisé pour adopter un plan de rénovation de nos groupes scolaires. Dès cette rentrée, nous avons décidé de renforcer les agents des écoles avec la création de référents de proximité pour orienter les parents sur les

“La gratuité de la piscine est une mesure de justice sociale qui rend du pouvoir d'achat aux Fontainois, en particulier pour les familles qui n'ont pas pu partir en vacances.”



“L’éducation sera l’une des priorités de ce nouveau mandat.”

questions périscolaires et accompagner au mieux les enfants dans leur scolarité.

La rentrée est marquée par la 1^{ère} édition du forum des sports et des associations au parc de La Poya le 5 septembre, l’occasion de montrer toute la richesse du tissu associatif à Fontaine. La crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier que le lien social est une richesse que notre commune doit soutenir et accompagner.

Quelles sont les autres priorités de ce mandat ?

FL. Nos priorités immédiates sont la sécurité et la propreté. La sécurité est un sujet bien trop important pour être délaissé, j’ai donc souhaité être entouré d’un adjoint dédié à cette question. On résume souvent, à tort, Fontaine aux problèmes d’insécurité mais, d’un autre côté, il ne faut pas oublier que notre ville connaît des actes d’insécurité et des incivilités contre les personnes et les biens que nous devons combattre. Le Maire est officier de police judiciaire par la loi, il ne peut pas éluder ces questions qui nuisent au quotidien des Fontainois. Je me suis entretenu sur ces sujets avec la directrice départementale de la

“Nos priorités immédiates sont la sécurité et la propreté.”

sécurité publique et avec le Préfet. La nouvelle majorité va très vite présenter aux Fontainois, un plan de lutte contre l’insécurité.

La propreté est également une priorité. Fontaine ne pourra pas être attractive sans se préoccuper de prendre soin de ses rues, de ses parcs et de l’espace public en général.

Suite en page 10



Concernant l'urbanisme, quelles sont les évolutions à venir ?

FL. Tout d'abord, nous allons changer de méthode de travail ! Il nous faut prendre le temps de la concertation avec les Fontainois. Elle sera au cœur de la politique d'aménagement du Fontaine de demain. C'est la philosophie que nous adopterons pour le projet « Portes du Vercors », une concertation en phase avec les aspirations des habitants et les orientations de la nouvelle municipalité. Ensuite, nous portons l'objectif de redorer l'image de Fontaine pour la rendre plus attractive et plus agréable à vivre.

Ceci doit commencer par repenser nos entrées de ville et ainsi offrir une image plus accueillante et plus valorisante de Fontaine.

Qu'en est-il du maintien de la TempoVélo ?

FL. La méthode de travail doit également changer. La concertation doit être au cœur de la décision politique. La Municipalité précédente et la Métropole, autorité compétente en matière de bande cyclable, n'ont réalisé ni consultation, ni concertation concernant la mise en place de la TempoVélo. Si l'on peut imaginer l'intérêt de ces pistes provisoires, dans un contexte sanitaire

“Les aménagements de la TempoVélo sont temporaires. D'ici un mois, nous tirerons un bilan en concertation avec les Fontainois, toutes les solutions sont envisageables sur l'avenir de cet aménagement.”

Budget 2020 : réduire les dépenses, engager

Lors du Conseil municipal du 20 juillet, le budget 2020 a été adopté. Il a été préparé par l'équipe municipale précédente, cependant la nouvelle majorité a pris rapidement des mesures pour réduire les dépenses et engager de nouveaux projets.

Un budget d'investissement de 7,7 M€

La nouvelle Municipalité a redéfini les priorités en matière d'investissement, notamment en s'engageant pour le verdissement, la végétalisation de la ville, l'entretien des bâtiments scolaires et les économies d'énergie.

Les grandes opérations prévues pour 2020

- Verdissement et végétalisation de la ville : 100 000 €
- Transition énergétique dans les bâtiments communaux et l'éclairage public, changement de chaudières, isolation thermique... : 650 000 €
- Maîtrise d'œuvre et requalification du groupe scolaire Robespierre : 930 000 €
- Extension de la Maison du temps libre (MTL) : 1,7 M€
- Espaces verts, embellissement de la ville : 1,5 M€
- Maîtrise d'œuvre pour la requalification du parc Jean Moulin : 140 000 €
- Sécurisation des parcs publics et aires de jeux : 350 000 €
- Mise en accessibilité des bâtiments : 620 000 €



difficile, leur création aurait dû s'intégrer dans une démarche de concertation, au regard des travaux réalisés dans chaque quartier et dans le respect de toutes les mobilités. Cette méthode n'est pas dans l'esprit du mandat que m'ont confié les Fontainois.

Les aménagements de la TempoVélo sont temporaires. La Métropole a mis en place un observatoire pour évaluer l'impact sur les reports de flux. D'ici un mois, nous tirerons un bilan en concertation avec les Fontainois, toutes les solutions sont envisageables sur l'avenir de cet aménagement.

En raison de la crise sanitaire, le budget 2020 a été voté en juillet dernier, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

FL. Le budget 2020 a été travaillé par l'ancienne majorité. Nous avons tout de même pris soin d'apporter certaines modifications dans les choix d'investissements qui reflètent d'une certaine manière les choix de ce nouveau mandat. Avec le retrait du projet du nouveau terrain de rugby pour permettre de le réétudier avec les acteurs concernés, nous avons redistribué l'enveloppe vers des investissements d'urgence pour la commune à savoir : + 100 000 € pour

la végétalisation, + 150 000 € en direction des économies d'énergie, + 200 000 € pour la rénovation des groupes scolaires.

**Le maire Franck Longo reçoit sur rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h.
Contact : 04 76 28 75 50**

de nouveaux projets

Un budget de fonctionnement de 29,4 M€

Les premières mesures de la nouvelle Municipalité

- **Baisse de l'indemnité du Maire et des adjoints** : - 1 000 €/mois pour le Maire et - 100 €/mois pour les adjoints, soit une économie de 70 000 € jusqu'à la fin du mandat.
- **Suppression des véhicules de fonction** : retrait des véhicules du Maire et du premier adjoint, soit une économie de 20 000 € par an.
- **Réduction des dépenses de communication** de 50 000 €.
- **Réduction des frais de réception** de 30 000 €, avec un objectif de baisse de 60 000 € sur la durée du mandat.

Dépenses de fonctionnement



Une ville qui compte

VILLE/MÉTROPOLE

Des compétences partagées

Depuis 1966, la Ville de Fontaine est engagée dans une coopération intercommunale qui s'est construite autour d'une volonté de mettre en commun des compétences, de mutualiser des moyens et de réaliser des projets. L'intercommunalité a vu son périmètre élargi, passant de 23 communes en 1966 à 49 communes en 2014. Grenoble-Alpes Métropole a pris le statut de Métropole depuis le 1^{er} janvier 2015, ce qui s'est accompagné de transferts de compétences. Après les élections municipales, couplées à l'élection des conseillers métropolitains, le point sur la répartition des principales compétences entre la Ville et la Métropole.

5 élus de Fontaine à la Métropole

- Franck Longo
- Laurent Thoviste
- Evelyne De Caro
- Sabine Leyraud
- Jean-Paul Trovero

Développement économique : création et gestion des zones d'activités, aides aux projets des unions commerciales...

Déplacements : élaboration du Plan de déplacement urbain (PDU), organisation de la mobilité (Métrovélo, pistes cyclables...) et création des parkings relais...

Habitat/Logements : participation au Programme local de l'habitat (PLH), aide à la recherche de logements, à la réhabilitation des copropriétés dégradées

Énergie : distribution publique d'électricité et de gaz, chauffage urbain, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations...

Vie économique et commerciale : gestion des marchés, lien avec les entreprises locales et artisanales, suivi et gestion des locaux commerciaux, accompagnement des unions commerciales

Tranquillité publique : police municipale, prévention et sécurité

Aménagement/rénovation urbaine : suivi des projets urbains (Bastille, Alpes/Cachin, Cœur de ville...), réalisation des espaces publics...

Habitat/Logements : Programme local de l'habitat (PLH), aménagement des aires d'accueil des gens du voyage, opérations d'amélioration programmées de l'habitat, Murs/Murs 2...

Déchets : collecte, tri et valorisation, déchèteries

Politique de la ville : conseil local de sécurité, suivi du contrat de ville du quartier prioritaire et atelier citoyen

Gestion de l'eau : gestion, production et distribution, collecte et traitement des eaux usées et pluviales

Éducation : écoles, cantines, périscolaire...

Espace santé

Équipements culturels

État civil, élections

Politique de la ville : développement urbain, prévention de la délinquance...

Voiries : entretien et aménagement des voiries, des ouvrages, du mobilier urbain, des aménagements spécifiques...

Centres sociaux, Centre communal d'action sociale

Seniors

Petite enfance, enfance, jeunesse

Emploi et insertion : Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), soutien à l'insertion des jeunes...

Opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain : projet Portes du Vercors, parc Mikado...

Voiries : déneigement, propreté urbaine, entretien des espaces verts, corbeilles de rue, éclairage public, arbres des parcs publics...

Équipements sportifs

Urbanisme : outils réglementaires, réalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), réserves foncières...

Cimetières

Urbanisme : urbanisme opérationnel, délivrance des permis de construire

Énergie : partenaire du plan air-climat de la Métropole, élaboration d'une stratégie patrimoniale bâtiments...

Protection de l'environnement : Plan air-climat, lutte contre la pollution atmosphérique

Métropole

Ville de Fontaine

A480

Les travaux se poursuivent

Débutés en mars 2019, les travaux de modernisation de l'A480 et du Rondeau, interrompus par la crise sanitaire du covid-19, ont repris.

L'objectif de cet aménagement d'envergure est de fluidifier la circulation et de diminuer le temps de transport des usagers. Ce projet global de mobilité prévoit notamment une circulation avec 2 x 3 voies sur l'A480, la mise en place d'une tranchée couverte pour le Rondeau, un enfouissement de la ligne haute tension, la création de canalisations et de bassins d'eaux pluviales et l'aménagement d'une promenade piétonne le long du Drac. L'opération va également permettre la création d'une passerelle pour les modes doux sur l'Isère, l'installation de 6 km de protections acoustiques, la réalisation d'une nouvelle bretelle d'accès au niveau de la Presqu'île ainsi que le réaménagement d'échangeurs.



À Fontaine

Concernant plus spécifiquement la commune, le pont du Vercors sera en partie doublé afin de créer un accès direct à l'autoroute vers le Nord ainsi qu'un accès à Grenoble (en venant de Saint-Égrève), sans passer par Fontaine. La bretelle d'accès située sur le pont du Vercors (en direction de Sisteron) a rouvert aux véhicules le 28 août dernier. Entièrement réaménagée, elle est désormais plus longue et permet ainsi de fluidifier le trafic en évitant les remontées de file sur le pont. Un bassin de traitement des eaux a également été construit sous la bretelle. Pour le secteur du pont de Catane, les travaux sont en cours jusqu'à mi-septembre. Depuis le 29 août, une modification de circulation pour les automobilistes et les bus relais (en remplacement du tram) permet de simplifier les déplacements en venant de Grenoble vers Seyssinet-Pariset.

Plus d'infos : www.a480rondeau.fr



ÉCHOS de la Métropole

Aide zéro fioul et nouvelles mobilités

Fontaine rive gauche a choisi d'apporter un éclairage sur les décisions prises par Grenoble-Alpes Métropole qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois. Zoom sur deux nouveautés.

Aide zéro fioul

La Métropole, en partenariat avec GRDF et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a mis en place l'aide zéro fioul. La Métropole s'est fixée comme objectif avec le plan air-énergie-climat de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre et de 40 % de la consommation d'énergie à l'horizon 2030. L'aide zéro fioul permet d'aider les particuliers à remplacer leur chaudière au fioul par un équipement à gaz couplé à un système solaire thermique. En partenariat avec GRDF, près de 80 % des coûts sont ainsi susceptibles d'être pris en charge pour les ménages les plus modestes. Deux aides sont possibles. L'aide « gaz » représente une contribution de 400 € de GRDF pour le raccordement du logement au réseau de gaz naturel avec une chaudière au gaz « très haute performance énergétique » (type condensation). En y ajoutant les aides d'État en vigueur, les bénéficiaires sont susceptibles de se voir accorder jusqu'à 1 400 €. Quant à l'aide « gaz + solaire », la Métropole verse 1 500 € pour l'installation d'une chaudière au gaz « très haute performance énergétique » associée à un chauffe-eau solaire thermique. Couplé avec la contribution de GRDF et les aides de l'État, le soutien financier peut s'élever à 9 770 €. Au total, cela peut permettre de réaliser des économies d'énergie à hauteur de 30 %,

de réduire les émissions de CO₂ de l'ordre de 50 % et de diminuer les émissions de particules de plus de 85 %.

Contact Alec : 04 76 14 00 10
ou aidezerofioul@alec-grenoble.fr

Des trottinettes et vélos électriques

La Métropole a mis en place un nouveau service de location de trottinettes électriques à Grenoble, Inovalée et sur le Domaine universitaire ainsi que des vélos électriques. Leur déploiement sera encadré par une charte de bonnes pratiques, afin de veiller au respect de l'espace public et à la sécurité de toutes et tous.

Plus d'infos : metropolopark.fr

Où jeter les masques, mouchoirs, lingettes et gants ?

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures. Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères. Ces déchets ne doivent pas être mis dans la poubelle de tri, ni dans le composteur, ni dans la poubelle de déchets alimentaires.

Plus d'informations : grenoblealpesmetropole.fr
ou 0 800 500 027 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe).

Enquête mobilité de la grande région grenobloise

Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise réalise une enquête sur les déplacements qui a débuté en novembre 2019. Interrompue suite à la crise sanitaire, elle reprendra du 28 septembre au 27 novembre. Son objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants. La réalisation de cette enquête a été confiée au prestataire Alyce et respecte la protection des données à caractère personnel. Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par courrier.



ÉDUCATION

Rentrée scolaire : les nouveautés

Le 1^{er} septembre, tous les écoliers fontainois ont été accueillis dans le respect des gestes barrières. Le point sur les nouveautés de cette rentrée.

Plus de 2 050 élèves fontainois ont repris cette année le chemin de l'école. Cette rentrée s'est déroulée avec un nouveau protocole sanitaire. Le respect des gestes barrières reste d'actualité, comme le lavage des mains plusieurs fois par jour, le port du masque pour les adultes ou la limitation du croisement des élèves.

Les accueils périscolaires

Tous les accueils périscolaires sont organisés dans les écoles sous la responsabilité de la Ville de Fontaine. Les temps qui répondent plus particulièrement à un besoin de garde sont payants et sont basés sur le quotient familial de la Caisse d'allocations familiales (Caf). Ils concernent les temps du matin et du midi, pour les élémentaires et tous les temps en maternelle. En élémentaire, la gratuité s'applique pour le temps du soir qui vise à apporter au plus grand nombre un cadre éducatif contribuant à l'épanouissement et à la réussite des enfants.

Matin, midi et soir

• **Le matin de 7h30-8h20.** Un accueil regroupant les maternelles et les élémentaires. Ce temps est dédié à la transition entre la maison et le temps scolaire.

• **La pause méridienne de 11h30 à 13h35.** Le temps du repas est centré sur l'éducation à l'hygiène, à l'équilibre alimentaire et à l'éveil au goût. Les enfants sont accueillis en nombre réduit pour un moment de convivialité et de partage, encadrés par des personnels spécifiquement formés.

• **L'accueil du soir de 16h45 à 18h.** En maternelle, comme en élémentaire, des jeux et un espace calme sont proposés aux enfants. Ces animations quotidiennes sont rythmées par des activités spécifiques avec des projets d'animations comme le Carnaval, des rencontres inter-écoles, des ateliers d'initiation culturelle et sportive conduits par des intervenants municipaux ou associatifs. **VT**

Pour s'inscrire : pensez espace famille

L'espace famille est un lieu unique d'inscriptions pour les activités petite enfance, les accueils périscolaires, la restauration scolaire et les accueils de loisirs (3-14 ans). Le portail en ligne espace citoyens permet aux familles de gérer les inscriptions, réservations, annulations et paiements en ligne. Pensez à la mise à jour de votre dossier !
Horaires d'accueil de l'espace famille

- Le lundi : 9h-12h et 13h30-18h
- Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

7 place des Écrins
espace.famille@ville-fontaine.fr



Restauration scolaire : ce qui change

La transformation de Vercors restauration en Société publique locale (SPL) a permis de réaliser des économies, qui ont été répercutées sur le coût des repas. L'objectif de la nouvelle Municipalité est d'améliorer la qualité des repas, en prenant en compte les besoins des enfants. Dès à présent, la part du bio va augmenter de 20 %. L'objectif est, à terme, d'atteindre 100 % de produits bio ou locaux dans la composition des repas. Une commission « menus » va se mettre en place avec des parents volontaires. Elle aura pour objectif de proposer des menus variés et adaptés aux enfants, en prenant compte aussi le point de vue des parents. Pour candidater, il suffit d'envoyer un mail au service éducation : service.education@ville-fontaine.fr

Séance du 20 juillet

Soutien à l'activité économique

Dans un contexte inédit de crise sanitaire qui a touché de plein fouet les entreprises, la Ville a souhaité (en complément des aides économiques apportées par l'État, la Métropole et la région Auvergne-Rhône-Alpes) soutenir les acteurs économiques de Fontaine. La Ville a mis en place une exonération totale des taxes et redevances du domaine public du 17 mars au 30 juin, ainsi qu'une exonération de loyer pour les locataires économiques de la commune. Cela représente un effort financier pour la commune de 35 766,39 €.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

Vercors restauration

La Société d'économie mixte (Sem) Vercors restauration a été transformée en Société publique locale (SPL). Le capital a été augmenté de 350 000 €, il est fixé à 687 440 € et est divisé en 8 593 actions d'une valeur de 80 €. Les communes de Saint-Barthélemy-de-Séchillienne, du Bourg-d'Oisans, de Champagnier, de Livet et Gavet et d'Allemond ont décidé d'entrer au capital de la SPL.

- La commune de Saint-Barthélemy-de-Séchillienne souhaite acquérir 60 actions à 80 € l'unité, soit 4 800 €.
- La commune du Bourg-d'Oisans souhaite acquérir 223 actions à 80 € l'unité soit 17 840 €.
- La commune de Champagnier souhaite acquérir 120 actions à 80 € l'unité soit 9 600 €.
- La commune de Livet et Gavet souhaite acquérir 77 actions à 80 € l'unité soit 6 160 €.
- La commune d'Allemond souhaite acquérir 163 actions à 80 € l'unité soit 13 040 €.

La Ville de Fontaine cède 643 actions aux communes concernées pour un montant de 51 440 €.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

Convention avec la déchèterie de Sassenage

La Ville n'a plus la possibilité de vider ses déchets à la déchèterie métropolitaine de Fontaine, celle-ci étant réservée aux particuliers. La Ville de Fontaine a étudié en collaboration avec la Ville de Sassenage la possibilité d'accéder à la déchèterie du centre technique de Sassenage. Une redevance annuelle d'un montant de 9 000 € calculée sur la base d'un volume de déchets de 20 m³ par semaine sera versée à la Ville de Sassenage.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)

Le Centre de planification et d'éducation familiale met en place des consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité, de l'information, des actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, des entretiens de conseil conjugal et familial et un accompagnement des situations de violences conjugales et intrafamiliales. Le Département de l'Isère propose de signer une convention d'objectifs avec le CPEF d'un montant de 101 000 €.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet : www.ville-fontaine.fr



Suivez en direct le conseil municipal du 21 septembre sur le Facebook live de la Ville.



LE PORTRAIT

Jean-Louis Jossa Radio de père en fils

Président de l'association Radio Fontaine, Jean-Louis Jossa souhaite faire de cet outil d'information un véritable média de proximité pour les habitants. Fondée par son père au début des années 1980, la radio locale se lance aujourd'hui dans une nouvelle aventure.

Jean-Louis Jossa aime les défis, depuis toujours. Dès l'âge de 12 ans, il se lance dans la pratique du judo dans le club fontainois aux côtés de l'entraîneur Salvatore Larizza. "À cette époque, le club était déjà très réputé, au plus haut niveau", explique-t-il. Mais ce besoin permanent de bouger et sa curiosité s'expriment aussi par sa passion pour les voyages : "Je suis allé un peu partout dans le monde, notamment en Asie, en Afrique et en Polynésie. Ce qui me plaît avant tout dans les voyages, c'est la rencontre, le partage avec les gens, les liens humains. C'est très enrichissant", souligne-t-il. Et sur le plan professionnel, c'est un peu pareil, sa carrière est faite de prises de risques, de nouveaux projets, de changements. À la fin des années 1970, Jean-Louis Jossa ouvre un restaurant à Fontaine, puis il va monter une casse automobile quelques années plus tard, toujours dans la commune. Et parmi ses nombreuses activités dans son parcours, il va créer également une entreprise solidaire de recyclage pour le tri des déchets des grandes surfaces...

Radio libre

Sa relation avec Radio Fontaine remonte au tout début des années 1980. Créée par son père Louis Jossa lors de l'essor des radios libres en France, la station locale a dès le départ l'ambition de donner la parole aux habitants. Installée sur le boulevard Joliot-Curie, la radio s'appuie alors sur une équipe de bénévoles et salariés pour un projet mêlant musique (classique, accordéons, chanson), émissions et reportages locaux. En 2017, Jean-Louis Jossa - désormais à la retraite -, décide de reprendre l'activité avec son fils à ses côtés pour l'épauler sur

les aspects techniques et informatiques. "La situation était fragile et l'est encore aujourd'hui, mais nous avons la volonté de faire vivre ce projet radio, indique-t-il. On veut vraiment se réinvestir dans la vie locale et on recherche d'ailleurs de nouveaux bénévoles. On va bientôt acquérir du nouveau matériel pour faire des émissions en extérieur et nous avons récemment élaboré un nouveau site web avec des podcasts, des infos pratiques, des rendez-vous culturels."

Au plus près des gens

Installée avenue Aristide Briand, la radio est suivie notamment par les personnes âgées à Fontaine et propose des pages

"La force d'une radio locale, c'est sa liberté de ton et de programmation. Il faut continuer à faire vivre ce projet et cette proximité avec le public."

musicales variées (musique italienne, portugaise, variété française...), des journaux d'information, des émissions hebdomadaires musicales ou sur des sujets de société... "Ce travail tout au long de l'année nécessite en parallèle la recherche de subventions pour continuer à faire vivre l'aventure. Mais le plus important, c'est cette volonté d'avancer en lien avec les acteurs locaux, habitants de toutes générations, associations et collectivités", fait-il remarquer. NB

www.radiofontainefm.com



Une animation proposée
par les centres sociaux

SOLIDARITÉ

CCAS : au plus près des habitants

Suite à l'installation de la nouvelle Municipalité, il a été procédé fin juillet au renouvellement du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), présidé par le maire Franck Longo.

Établissement public administratif, le CCAS (centre communal d'action sociale) anime localement une action générale de prévention, d'aide et de développement social, adaptée aux personnes : activités des centres sociaux, actions à destination des seniors, gestion des 2 résidences autonomie (La Roseraie et La Cerisaie), accès au logement et à l'hébergement, lutte contre l'exclusion... Obligatoire pour les communes de plus de 1 500 habitants, le CCAS est doté d'une personnalité juridique de droit public et d'une activité administrative et financière distincte de la commune (avec un financement en grande partie assuré par la commune).

Renouvellement

Le CCAS, présidé par le Maire et son conseil d'administration, est composé d'élus locaux et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale. Le conseil d'administration décide des diverses orientations et priorités en matière de politique sociale locale. Conformément au code de l'action sociale et des familles, des représentants d'associations ont également été nommés (associations œuvrant dans le domaine familial, l'insertion, la lutte contre l'exclusion, auprès des retraités, seniors, personnes handicapées).

Composition

- **Président** : Franck Longo, maire de Fontaine
- **8 membres élus du Conseil municipal** : Monique Kassiotis (vice-présidente), Lila Ouyougoute, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Jean-Paul Trovero, Sophie Romera
- **8 membres nommés**
 - Sarah Montaudon, représentante des associations familiales
 - Jean-Michel Rougemont, représentant des associations de retraités et personnes âgées
 - Élisabeth Clerc, représentante des associations de personnes handicapées
 - Roberte Ribera, représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion
 - Geneviève Bérail, Arlette Larizza, Lydia Moine, Marie-Ange Saoletti, personnes qualifiées. **NB**



Parole d'élue

“À l'occasion du dernier budget du CCAS, la nouvelle majorité a fait le choix de soutenir les Fontainois en cette période de crise sanitaire : soutien accru aux familles avec le doublement des crédits en direction des soirées d'été et soutien aux plus vulnérables en ajoutant 15 000 € au budget destiné aux situations d'urgence.”

Monique Kassiotis, adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations. Vice-présidente du CCAS.

*L'article 137 du Code de la famille et de l'aide sociale précise :
“Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social de la commune, en étroite collaboration avec les institutions publiques ou privées.”*

L'actu et les nouveautés

Les centres sociaux George Sand et Romain Rolland proposent à la rentrée de nouvelles actions et des animations. Gros plan.

“Des fêtes de quartiers annulées avant l'été compte tenu du contexte sanitaire vont se dérouler en septembre, précise Jean-Marc Bonsignore, directeur des centres sociaux. Ainsi, la fête de quartier Cachin aura lieu le 16 septembre de 15h à 20h sur la place du marché et la fête de quartier de l'espace Pierre Fugain est prévue le 26 septembre de 15h à 22h. Ces premières rencontres se feront dans le strict respect des gestes barrières.”

Parentalité

Parallèlement, les actions portées par les centres sociaux autour de la parentalité vont être relancées et vont proposer quelques nouveautés. Au programme : café des parents sur le thème de la coéducation (25 septembre à 8h30 au centre social George Sand), petits-déjeuners dans les haltes-garderies des centres sociaux (2 rendez-vous en septembre), exposition sur le thème des émotions des enfants (« Qu'est-ce qu'il se passe dans sa petite tête ? » à partir du 14 septembre), groupe Parenth'aise (pour prendre soin des parents uniquement), ateliers parents-enfants le mercredi (gym poussette, massage bébé, zumba...).

Accompagnement à la scolarité

Proposé par la Ville de Fontaine, en lien avec la Caisse d'allocations familiales (Caf), un service d'accompagnement à la scolarité va également être mis en place à partir de novembre. Ce dispositif gratuit (à raison de 2 séances par



semaine) s'adresse aux élèves des écoles élémentaires et aux collégiens. Le but ? Fournir un appui et des ressources pour réussir sa scolarité. “Cet accompagnement, assuré par Bérangère Bois du service éducation, a pour objectif de favoriser l'épanouissement des enfants et va prendre différentes formes, explique Gwendoline Domo, coordinatrice des dispositifs pour la réussite éducative. On retrouvera une aide aux devoirs, des activités ponctuelles avec les parents, des projets

culturels avec le VOG notamment ou encore des outils méthodologiques pour redonner confiance aux élèves.” Pour organiser ce dispositif et accompagner les enfants durant l'année scolaire, la Ville de Fontaine recherche des bénévoles. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les centres sociaux. **NB**

Plus d'infos :

centre social George Sand (04 56 38 22 23)
ou centre social Romain Rolland (04 76 27 13 09)

RESTAURATION COLLECTIVE

Le jardin du Vercors va rouvrir ses portes

L'association Sainte Agnès - qui a repris la gestion du restaurant inter-entreprises « Le jardin du Vercors » - prévoit une ouverture mi-octobre. Visite guidée.

L'association Sainte Agnès - dont la mission est d'accueillir et d'accompagner des adultes porteurs d'un handicap intellectuel - est déjà présente à Fontaine puisqu'elle a acquis les locaux de l'ancienne Mapa L'Églantine (rue du Grand Veymont). “L'association Sainte Agnès dispose de foyers d'hébergement, d'un service d'accueil de jour, d'un service de tutelle, d'un accueil familial social et d'un Esat (Établissement et service d'aide par le travail) au sein duquel il y a un pôle restauration qui réalise 800 repas par jour. La reprise du restaurant Le Jardin du Vercors est un moyen supplémentaire de proposer un travail inclusif à nos salariés et de développer leurs compétences”, explique Catherine Vanazzi, responsable communication de l'association.

Des produits frais et locaux

Après la réalisation de travaux d'aménagement et la mise aux normes du matériel, le restaurant « Le jardin du Vercors » devrait ouvrir ses portes mi-octobre. Les locaux de 400 m² d'une capacité de 200 places (160 places dans la grande salle,



20 places en terrasse et 20 places dans la véranda) seront presque inchangés. Les 3 îlots : entrées, desserts, plats chauds/grillades et la partie sandwicherie seront conservés. L'équipe du restaurant sera composée de 9 personnes dont 6 salariés de l'Esat. “L'équipe travaille actuel-

lement à l'élaboration de menus équilibrés, variés et de qualité avec des produits frais et locaux”, poursuit Catherine Vanazzi. Un restaurant qui va titiller vos papilles ! **VT**

Le jardin du Vercors

1 rue René Camphin

MÉDIATHÈQUE PAUL ÉLUARD

Une fiction qui diffuse de bonnes ondes !

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional (Feder) et dans le cadre du Voyage-lecture sur le thème du mystère, la médiathèque Paul Éluard a réalisé une fiction radiophonique avec des collégiens de Gérard Philipe. La première diffusion a eu lieu le 7 juillet.

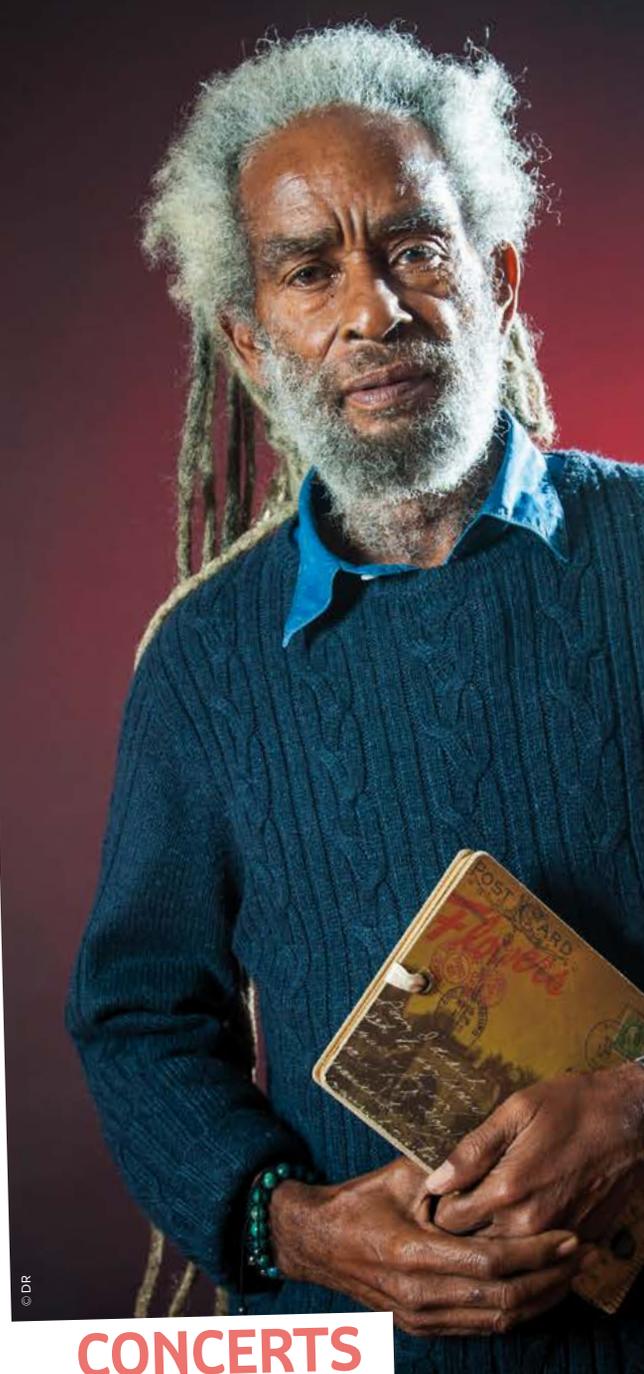
Après le succès de la création du jeu vidéo l'année dernière autour d'un roman de Johan Heliot, la médiathèque a renouvelé l'expérience, en partenariat avec La Source, en mettant en place une initiative créative qui mêle techniques radiophoniques et outils numériques. "C'est le dernier volet d'une opération menée sur plusieurs années pour développer les outils numériques dans les établissements scolaires", explique Élise Turon, directrice de la médiathèque.

L'heure où mon rêve commence...

Lancé en novembre 2019, ce projet a réuni des élèves de 4^e du collège Gérard Philipe qui ont découvert la création sonore en rencontrant Déborah Gros (réalisatrice radio à RFI et co-auteure de Travailler l'oral avec la radio aux éditions fontainoises PUG). Les collégiens ont ensuite écrit un feuilleton policier en 4 épisodes dont l'intrigue se déroule à Fontaine, aidés par Laura Tirandaz

(autrice de théâtre et de poésie, réalisatrice radio, membre du collectif Troisième bureau). Accompagnés également de Cyril Fruoco (médiateur numérique), Sabrina Reolon (professeur de lettres) et Rémi Picard (professeur de musique), les collégiens se sont plongés dans la mise en scène d'un texte et dans tous les aspects techniques de l'enregistrement radio : dialogues, ambiance sonore, bruitages, création musicale... Les séances d'enregistrement se sont déroulées dans les studios de La Source et à distance pendant la période de confinement. Une première restitution du feuilleton intitulé *L'heure où mon rêve commence...* a eu lieu dans le square Jean Jaurès le 7 juillet. Une initiative qui a permis aux élèves de développer leur créativité à l'écrit comme à l'oral. **VT**

Ce feuilleton est à retrouver sur la chaîne YouTube de la médiathèque Paul Éluard.



CONCERTS

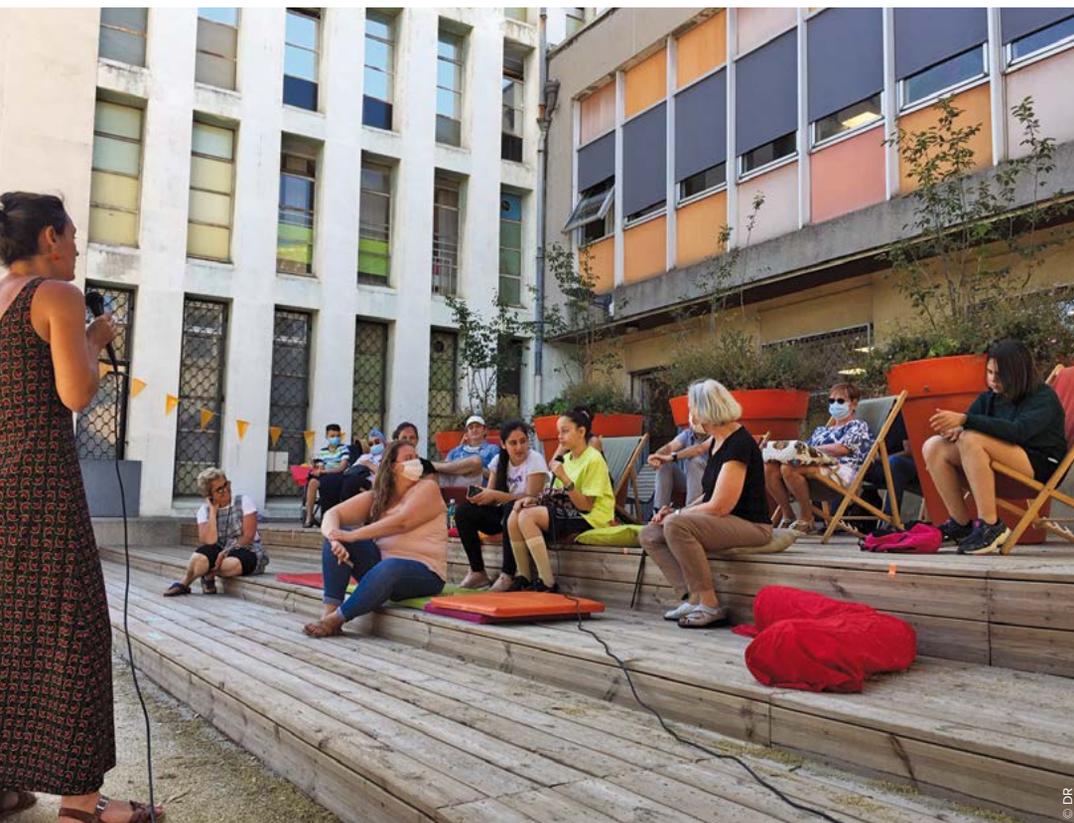
"Show must

Gros plan sur la nouvelle programmation de La Source de septembre à décembre...

"La programmation à venir est composée de nombreux reports de concerts qui n'ont pas pu avoir lieu compte tenu de la situation cette année, explique Ludivine Bosc, coordinatrice de la programmation à La Source. Mais le projet musical reste le même, avec des découvertes, des noms, des artistes locaux, des partenariats, des ciné-concerts et à noter une ouverture sur la musique urbaine du monde." Soul, jazz, reggae, afro beat, mais aussi rock, chanson, musique classique, la prochaine saison (de septembre à décembre) s'annonce comme à son habitude riche et variée.

Retour de scène

L'occasion de voir sur scène le légendaire Max Roméo & Friends (8/10), China Moses, fille de la chanteuse Dee Dee Bridgewater (15/10), le rock nerveux et efficace du trio français Lysistrata (23/10), la bouillonnante Anne Pacey





© Laurie Diaz

China Moses



© Sylvain Nargot

go on”

(5/11) ou encore le multi-instrumentiste Stracho Temelkovski & The Sound Braka (16/12). L'année 2020 est une année très particulière et inédite qui va aussi permettre de célébrer le 10^e anniversaire de La Source. Avec 10 ans de programmation éclectique, l'équipement culturel a déjà accueilli de nombreuses têtes d'affiches, des étoiles montantes, des perles rares, des formations locales talentueuses... Le 21 novembre prochain, l'équipe de La Source va proposer un programme surprise (qui sera dévoilé prochainement) afin de fêter l'événement comme il se doit... **NB**

Tous les détails, tarifs et billetterie :
lasource-fontaine.fr

Les concerts seront maintenus, reportés ou annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Découvertes artistiques

Dans le cadre de la nouvelle édition des Journées européennes du patrimoine, la Ville va proposer des rendez-vous culturels le 19 septembre.

Depuis déjà plusieurs années lors des Journées européennes du patrimoine, la Ville met en place des rencontres culturelles qui rassemblent les 3 équipements de la commune. La Source ouvrira ses portes dès 14h pour faire découvrir au public l'envers du décor : salles, coulisses, lieux de création, conservatoire, studios, salles de concerts et loges. Un concert réunissant 70 élèves, 15 enseignants et le groupe Skokiaan brass band sur le thème des musiques festives de la Nouvelle-Orléans se déroulera également devant le parvis de La Source (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire). Une rencontre est fixée avec l'artiste Chloé Devanne Langlais à 15h30 au VOG pour son exposition intitulée « Prends ce récif pour une barricade ».

Une tapisserie de Jean Lurçat

La médiathèque Paul Éluard va présenter la tapisserie « Le Gris », réalisée par Jean Lurçat en 1956. Jean Lurçat est un artiste aux

multiples facettes : peintre, poète, illustrateur, il se passionne pour les techniques de la céramique et de la tapisserie dont il est le plus illustre représentant du XX^e siècle. Les ateliers d'Aubusson ont tissé une vingtaine de ses œuvres dont l'emblématique « Liberté », inspirée du poème de Paul Éluard. En 1965, la Ville de Fontaine achète à Jean Lurçat la tapisserie « Le Gris » pour décorer la toute nouvelle bibliothèque Paul Éluard. Accrochée dans la bibliothèque pendant plusieurs années, cette tapisserie avait rejoint les réserves. Elle vient de faire l'objet d'une restauration et va reprendre son ancienne place sur un mur de l'escalier qui mène au 1^{er} étage. L'après-midi, la médiathèque proposera également une bibliobradérie, l'occasion de trouver, à des prix très attractifs, un roman, une BD ou un album jeunesse. Et pendant la journée vous pourrez admirer la fresque de street art de l'artiste L'Enfant Libre « L'inconnu de la gare de Jodhpur » à l'arrière de la médiathèque. **VT**

Rendez-vous le 19 septembre

Médiathèque Paul Éluard

- Présentation de la tapisserie restaurée « Le Gris » de Jean Lurçat à 10h30
 - Bibliobradérie de 11h à 16h
- Infos : 04 76 26 31 35

La Source

- Visites guidées de l'équipement de 14h à 18h
 - Concert réunissant 70 élèves, 15 enseignants et le groupe Skokiaan brass band à 14h (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)
- Infos : 04 76 28 76 76

Le VOG

- Rencontre avec Chloé Devanne Langlais à 15h30
- Autour de son exposition « Prends ce récif pour une barricade » (jusqu'au 31 octobre)
- Infos : 04 76 27 67 64



EXPO - LE VOG

Récif digital

La jeune artiste Chloé Devanne Langlais vient proposer au VOG, du 10 septembre au 31 octobre, son exposition « Prends ce récif pour barricade » mêlant installations et réflexions sur notre monde numérique.

Née en 1994, Chloé Devanne Langlais travaille entre Grenoble et Lyon et axe sa démarche artistique autour des nouvelles technologies. En effet, elle réalise des installations dans le but de détourner l'univers numérique et questionner notre rapport au monde virtuel. « Ses œuvres prennent la forme d'installations interactives et viennent interroger le public sur l'évolution des technologies de communication et des outils digitaux, explique Pauline Morgana, médiatrice culturelle au VOG. L'artiste s'intéresse également à la transformation et l'adaptation du corps liées à l'utilisation des objets connectés. »

Profondément d'actualité, le travail de Chloé Devanne Langlais vient poser un décor pour évoquer notre besoin permanent d'être en

contact avec les autres, de manière immédiate ou à distance.

Expérience, décor, projection...

Alternant entre réalité et imaginaire, son exposition va proposer plusieurs installations avec une base sculpturale, des gravures, du son, des vidéos, des objets récupérés ainsi qu'une grande œuvre sonore participative. En prenant du recul sur les nouvelles technologies du quotidien, son idée est de faire entrer les visiteurs dans un musée post-numérique où se dresseraient devant eux comme des trésors archéologiques. Dans cette projection future, quel serait alors notre regard sur notre époque et notre civilisation ? NB

« Prends ce récif pour barricade »

Du 10 septembre au 31 octobre

- Vernissage

Jeudi 10 septembre à 18h30

- Rencontre avec l'artiste

Samedi 19 septembre à 15h30

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine

- Conférence d'histoire de l'art

L'art de l'installation, avec Fabrice Nesta

Jeudi 24 septembre à 19h

- Concert de poésie électronique

Avec Der Zoologe von Berlin/Isabel Oed & Sergio Zamparo

Jeudi 1^{er} octobre à 19h

- Atelier d'écriture en présence de l'artiste (sur inscription)

Samedi 17 octobre à 17h

- Visite commentée de l'exposition

Le samedi à 15h30

Plus d'infos : VOG 04 76 27 67 64

ou vog@ville-fontaine.fr

ÉVÈNEMENT

Festival de Street art

Organisé par Spacejunk, le Street art fest Grenoble-Alpes - qui se déroule jusqu'à fin octobre - est placé sous le signe de la résilience et s'adapte au contexte sanitaire.

Le Street art fest Grenoble-Alpes est le premier festival en Europe à présenter la diversité et la pluralité des techniques et des esthétiques du street art. Pour cette 6^e édition, placée sous le signe de la résilience, le festival s'est réinventé en tenant compte des contraintes liées au Covid 19. Fontaine participe pour la 4^e année à cette manifestation.

5 nouvelles fresques à Fontaine

À Fontaine, le travail artistique débuté mi-juillet avec la fresque « L'inconnu de la gare de Jodhpur » réalisée par l'artiste L'Enfant Libre sur le mur de la médiathèque Paul Éluard se poursuivra à l'automne. Aux 12 œuvres déjà présentes sur le territoire vont s'ajouter de nouvelles interventions notamment sur les murs de l'école des Balmes (du 10 au 18 septembre avec Philibert), sur le mail Marcel Cachin (du 28 septembre au 14 octobre avec Hoxhoh) et au centre social George Sand (du 27 septembre au 5 octobre avec Erre et Petite Poissone). Un street art run est également prévu dans les rues de Fontaine le 17 octobre. Un festival énergétique qui colore les murs de la ville ! **VT**

Toute la programmation : www.streetartfest.org



L'artiste L'Enfant Libre

© PHT

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Une création (très) originale

Retour sur le projet vidéo du conservatoire de musique sorti cet été.

Le conservatoire de musique, installé au cœur de La Source, rythme la vie de l'équipement avec ses missions de formation et de diffusion musicale. La création fait également partie de son activité et cette année, compte tenu du contexte sanitaire, le projet collectif de fin d'année a pris une forme particulière...

Lancée durant le confinement, la création du conservatoire de musique a réuni 177 élèves de tous niveaux, les enseignants et techniciens de La Source. Sur une composition de l'enseignant Ali Debbouze, cette pièce musicale a constitué

une expérience nouvelle et enrichissante, mêlant enregistrements, montage son et vidéo. "Cette création visuelle collective a mis en lumière chaque instrument enseigné au conservatoire", souligne Pascaline Thorel, directrice de La Source. Après des heures de travail, le projet collectif a vu le jour en juillet avec une mise en ligne du projet sur FonTube, la plateforme vidéo de la Ville de Fontaine. La vidéo intitulée *Le CRC Fontaine se déconfiné* est à retrouver sur <https://fontube.fr> **NB**



© PHT

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Un nouveau cap pour Fontaine

Le 28 juin dernier nous héritons d'une collectivité gérée depuis plusieurs décennies par les mêmes élus (désormais dans l'opposition) dont les errements ont été, au mieux épinglés par la Cour des comptes, au pire sanctionnés par le juge pénal. C'est déterminée et motivée à vouloir donner un nouveau cap à Fontaine que notre majorité a pris toute la mesure des dossiers municipaux qui l'attendent.

Dès le premier conseil municipal et conformément à nos engagements de campagne, nous avons voté la baisse des indemnités des élus, ce qui correspondra sur l'ensemble du mandat à une baisse de + 70 000 €. L'opposition a pourtant trouvé le moyen en plein conseil de critiquer cette mesure. Lors de ce conseil a également été votée la gratuité de la piscine durant l'été, afin de permettre aux Fontainois qui n'ont pas eu la chance de partir en vacances en raison de la crise sanitaire, de profiter néanmoins des équipements de la ville et se rafraîchir en cet été caniculaire. Enfin, en responsabilité, la nouvelle majorité a voté le budget hérité des élus désormais dans l'opposition, s'attachant uniquement à restaurer une sincérité budgétaire qui a longtemps fait défaut.

L'été touchant à sa fin, rythmé par les nombreuses animations proposées par la Ville et ses services (merci à nos agents !) qui auront fait le bonheur des Fontainois, petits et grands, ce sont désormais les yeux tournés vers la rentrée que la majorité se mobilise. De nombreux défis nous attendent (rentrée scolaire, mobilités, sécurité, vie associative, etc.), rendus plus difficiles à relever encore avec la crise sanitaire, économique et sociale, mais c'est avec confiance et humilité que notre majorité sera aux côtés de chaque Fontainois et Fontainoise.

Franck Longo, maire. Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. **Conseillers délégués :** Francesco Alessi, Luc Forestier, Lila Ouyougoute, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Sabine Chevillotte. **Conseillères :** Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

GROUPES DE L'OPPOSITION

OSER À FONTAINE

Il est temps de passer aux actes...

Le conseil municipal a été l'occasion de dresser le bilan de la précédente municipalité.

En cohérence avec nos engagements, nous avons rappelé que même si la situation financière s'est améliorée, la ville a manqué de cap et de vision politique. En effet, nombreux sont les équipements qui attendent des actions concrètes sur le long terme. Nous serons très attentifs à ce que la nouvelle municipalité relève ces défis.

Soit ses orientations seront volontaristes, soit la ville continuera à se délabrer et à subir une politique de gestionnaires.

Nous attendons donc des engagements forts, que ce soit pour l'aménagement de la ville et son adaptation aux modes de déplacement doux, pour la rénovation des trottoirs, pour la réhabilitation du patrimoine communal et en particulier des écoles, pour la prévention et la gestion des déchets, pour la promotion d'une alimentation bio, locale et solidaire, et pour une utilisation responsable de l'énergie.

Dans cet objectif, la suspension du projet Strazzeri afin d'en revoir le contenu nous semble une bonne démarche, mais nous attendons des propositions innovantes en matière de concertation, d'engagement écologique et de forme urbaine du bâti. De même, les moyens du nouveau terrain de rugby doivent être redéployés sur la rénovation de l'école Robespierre et la végétalisation de la ville, nous l'espérons.

Cependant, nous sommes consternés par l'annonce du report de la prime Covid, afin d'en « revoir les règles d'attribution ». Messieurs Longo et Thoviste en avaient pourtant validé les principes.

Ces hésitations sont lourdes de conséquences, car ce sont les agents municipaux qui ont poursuivi leur activité dans des conditions très difficiles, qui les subissent.

Lors de la cérémonie du 14 juillet, Monsieur Le Maire avait d'ailleurs déclaré avoir à cœur de remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisées... L'heure des applaudissements est terminée, il est urgent que toutes les personnes mobilisées puissent être dignement remerciées.

Sophie Romera (LFI) - Présidente, Jérôme Dutroncy (PG), Camille Montmasson (EELV)

FONTAINE, NOTRE PLANÈTE COMMUNE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Dossiers brûlants pour la rentrée

À peine deux mois et déjà le maire de droit et le maire de fait doivent gérer des situations explosives.

Après avoir retirée in extremis la délégation culture à un élu pour risque de conflit d'intérêts voilà qu'un autre élu, à la sécurité, se répand sur les réseaux sociaux en relayant des propos « abjects ».

Dans le même temps, alors que nos deux édiles essayent de se mettre d'accord sur la « tempo vélo », l'un désirent la démonter, l'autre la préserver, nous apprenons que la première mesure de la nouvelle élue au commerce de proximité est d'expulser le fleuriste du marché de la future halle couverte.

Le budget ville, lui, a fait l'objet de premières mesures « correctives ». Les plus significatives : la suppression des crédits alloués à la réalisation du terrain d'entraînement pour le rugby ou le gel de ceux alloués à la réhabilitation de l'école Robespierre.

Enfin, alors que le conseil municipal n'avait pas encore voté ni alloué les crédits nécessaires au recrutement des collaborateurs de cabinet du Maire, le recrutement de deux collaborateurs semblait déjà effectué.

Interrogé sur ce point le premier magistrat de la commune a répondu que les deux personnes employées au cabinet du maire qui étaient présentes dans les locaux de la mairie depuis début juillet étaient « bénévoles »... probablement jusqu'à la régularisation de leur situation, ce qui ne saurait tarder.

Nous espérons que vos vacances ont été bonnes malgré le contexte. En attendant la rentrée se met en place. Souhaitons qu'elle se fasse sous de meilleurs auspices que nous laissons préjuger les différentes annonces sur la pandémie.

Si la vigilance est de mise, cela ne doit pas nous empêcher de souhaiter que la rentrée scolaire soit enfin une rentrée normale et que les manifestations associatives et sportives, dont le forum du 05 septembre 2020 au parc de la Poya, puissent se dérouler dans des conditions optimales.

Jean-Paul Trovero (PC) - Président, Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile)

À VOTRE SERVICE

• Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

Le lundi 9h-12h/13h30-18h

Du mardi au vendredi de 9h-12h/13h30-17h

Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

• Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

04 765 38600 (demandes d'intervention) ;

Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h

vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi : 9h-14h30

• Centres sociaux

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

• Les marchés (le matin)

Marcel Cachin : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi

• **La Poste** : 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34

• **Trésor public** : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération : 3237

• Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46

Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

• Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

• Centre médico-psychologique enfants et adolescents

6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

PERSONNES ÂGÉES

• Résidences

La Roseraie : 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44

La Cerisaie : 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

• Ehpad L'Églantine

15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation

Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue

Aristide Briand - 04 76 27 58 71

• Médiation citoyenne

• Aide et information aux victimes

• Avocat

• Conciliateur de justice.

Renseignement et rendez-vous : 04 76 27 58 71

• Service égalité, citoyenneté

32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

lundi et mercredi : 9h-12h/13h30-17h

mardi : 9h-12h/13h30-19h

jeudi : 9h-12h/13h30-18h30

vendredi : 9h-14h30

• Espace d'accueil et d'information

• Relais assistants maternels (RAM)

• Ludothèque

• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux

Léa Blain : 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15

Bleu-Cerise : 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque

55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

• Accueils occasionnels municipaux

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78

Les Cabris : 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

EMPLOI

• **Pôle emploi** : 26 rue de la Liberté - 3949

• **Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac** : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• **Mission locale Isère Drac Vercors** :

28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI

• **Renseignements** : 0 800 50 00 27

• **Déchets ménagers (poubelle grise)** : habitat collectif

mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.

• **Déchets recyclables (poubelle verte)** : habitat collectif

lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

• **Verre** : containers spéciaux



• **Déchèterie** : 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22
ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• **SAMU** : 15

• **SOS Médecins** : 04 38 70 17 01

• **Centre anti-poison (Lyon)** : 04 72 11 69 11

• **Pompiers** : 18

• **Police secours** : 17

• **Police nationale (bureau de Fontaine)**

04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ;

vendredi : 10h-17h25

• **Police municipale** : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

• **Urgence gaz** : 0 810 43 30 38

• **Urgence électricité** : 09 726 750 38

• **Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable**

En journée de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

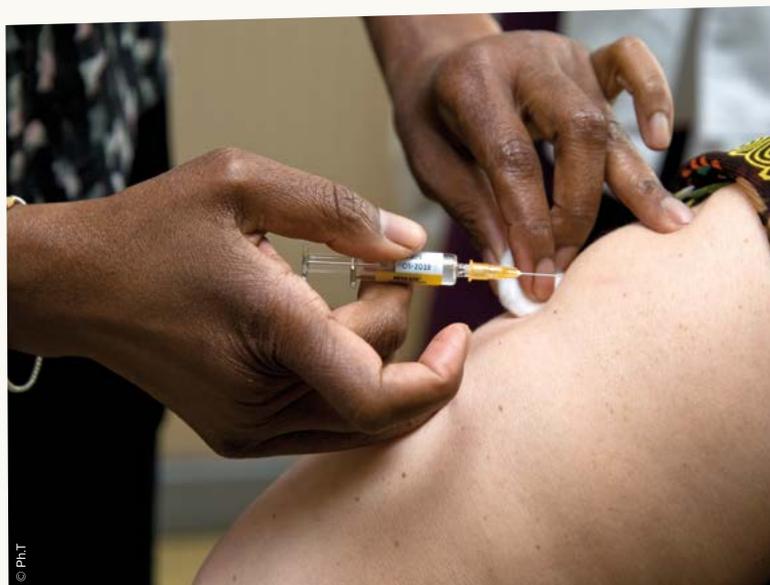
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27

• **Problèmes sur le réseau d'égouts public**

En journée : réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17

Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés :

04 76 98 24 27



Vaccination contre la grippe saisonnière

La vaccination contre la grippe saisonnière est le meilleur moyen de se protéger contre cette maladie contagieuse pouvant représenter un risque pour certaines personnes. Ainsi, l'espace santé Simone Veil organise chaque automne des séances gratuites de vaccination pour les Fontainois âgés de plus de 60 ans, les personnes bénéficiant d'une prise en charge des vaccins par la CPAM, les personnes reconnues aux affections longue durée (ALD), les aidants familiaux. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous entre le 1^{er} et le 30 octobre auprès de l'espace santé (11 place des Écrins, 04 76 26 63 46). **Important : les assurés recevant une prise en charge devront la présenter le jour de la vaccination.**



LOISIRS/CULTURE

- **Centre nautique Lino Refuggi**
76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
- **Médiathèque Paul Éluard**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35
- **Espace multimédia**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30
- **Ludothèque Espace 3 POM'**
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **La Source**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76
- **Conservatoire de musique (CRC)**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80
- **Le VOG**
Centre municipal d'art contemporain
10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64
- **MJC Nelson Mandela**
30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

ESPACE FAMILLE

- Inscription et paiement des activités petite enfance, périscolaires, accueils de loisirs et restauration
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr
- Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
- Mardi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h

JEUNESSE

- **Service jeunesse**
5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17
- **Point information jeunesse (Pij)**
48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91
Horaires du Pij : pendant l'année scolaire
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30
- Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

- **Elsa Triolet** : 3-5 ans et 6-8 ans
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
- **Romain Rolland** : 8-11 ans
Centre social Romain Rolland
113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
- **3 POM'** : 3-5 ans
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **Saint-Nizier** : 4-11 ans (vacances d'été) ;
7-11 ans (vacances d'hiver)
04 76 56 37 91

CARNET

→ NAISSANCES

Mai
Yazan Mulubrhan

→ MARIAGES

Juillet
Laurie Brignoli et Luc Forestier

Point d'accès aux droits

En septembre, les permanences du Point d'accès aux droits reprennent. Ces rencontres sont proposées par le service prévention et médiation pour aider et accompagner les habitants. Au minimum, 2 rendez-vous par mois sont organisés par chaque intervenant : permanences avocats (2 cabinets d'avocats), permanences d'un juriste de l'association Aide et information aux victimes et permanences du conciliateur de justice.

Contact au 04 76 27 58 71.

Les permanences se tiendront au service prévention et médiation ou au centre social Romain Rolland (uniquement sur rendez-vous).

Concessions funéraires

La Ville de Fontaine procédera prochainement à la reprise administrative des concessions échues dans les cimetières de La Poya et de l'Argentière. Toute personne souhaitant intervenir avant les travaux est priée de contacter en urgence le service affaires générales au 04 76 28 75 04.

L'Argentière : Chareyre (Marthe), **Columbarium** : Reymond-Jacob (Raymonde/Claude), Launès (Patricia), Faure (Renée), Carrera (Dominique), Ruggiu (Jean), Rouge (Alain), Wiese (Gustave), Tourre (Marie), Cledere (Jean-Paul), Ventre (Gaston), **La Poya** : Perottino (Alexandre) Bouvier (Eugène), Terrone (Martyr), Perrin (Marcel), Bandiera (Primo), Tabonnet (Marcelle), Miglietti (Jean), Teyssier (Lucienne), Crottier (Louis), Meyrieux (Adelaide).



Boucherie italienne

Historiquement installée dans le quartier Saveuil, la boucherie a déménagé au 26 avenue du Vercors.

26 avenue du Vercors

04 76 27 48 88

Du mardi au samedi : 8h-12h30 et 15h30-19h

Dimanche : 8h-12h30

L'agenda

Tous ces rendez-vous seront maintenus, reportés ou annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire sur le plan national et local.

Du 10 septembre au 31 octobre **Exposition « Prends ce récif pour barricade »**

Chloé Devanne Langlais
Le VOG

Jeudi 10 septembre **Thé dansant**

Salle Émile Bert à 13h30

Vernissage

Exposition « Prends ce récif pour barricade »
Chloé Devanne Langlais
Le VOG à 18h30

Samedi 12 septembre **Lancement de saison de la MJC**

Portes ouvertes
MJC Nelson Mandela dès 14h
Entrée libre

Cours de capoeira

Enfants/adultes
Avec l'association Alpaca
Centre social Romain Rolland dès 16h

Mardi 15 septembre **Sortie « Allons voir le Tour de France »**

Avec les centres sociaux
Accueil de Saint-Nizier de 9h à 19h
Gratuit sur inscription

Collecte de sang

Avec La Goutte de sang fontainoise
Salle Edmond Vigne de 16h45 à 19h45
Plus d'infos : 04 76 42 43 44

Mercredi 16 septembre **Fête de quartier**

Place du marché Cachin de 15h à 20h

Danse country

Cours d'essai gratuit (niveau débutant)
Avec Fontain's country
Centre social George Sand à 20h20

Jeudi 17 septembre **Thé dansant**

Salle Émile Bert à 13h30

« Une autre vie, un autre travail »

Conférence-débat
Avec le réseau Salarialat Grenoble
MJC Nelson Mandela à 20h30
Entrée libre

Vendredi 18 septembre **La Dame Blanche**

Journée internationale de la Paix
Musique du monde
Parc de La Poya à 20h30
Gratuit (places à retirer à La Source)

Rue des oubliés

Avec la compagnie La renverse
La Guinguette à 20h30
Tarifs : 8 € et 10 €

Samedi 19 septembre **Journées européennes du patrimoine** **Médiathèque Paul Éluard**

- Présentation de la tapisserie restaurée « Le Gris » de Jean Lurçat à 10h30
- Bibliobradierie de 11h à 16h

La Source

- Visites guidées de l'équipement de 14h à 18h
- Concert réunissant 70 élèves, 15 enseignants et le groupe Skokiaan brass band à 14h

Le VOG

Rencontre avec Chloé Devanne Langlais à 15h30
Autour de son exposition « Prends ce récif pour une barricade »

Lundi 21 septembre **Conseil municipal**

Salle Edmond Vigne à 19h
En direct sur le Facebook live de la Ville





© Pepe Escarpia



LA DAME BLANCHE

Journée internationale de la Paix
Musique du monde

Vendredi 18 septembre

Parc de La Poya à 20h30

Gratuit (places à retirer à La Source)

Mercredi 23 septembre

Danse country

Cours d'essai gratuit (niveau débutant)

Avec Fontain's country

Centre social George Sand à 20h20

Jeudi 24 septembre

Thé dansant

Salle Émile Bert à 13h30

Conférence de l'histoire de l'art

Avec Fabrice Nesta

L'art de l'installation

Le VOG à 19h

Cannibale + Moonrite

Rock

La Source à 20h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 25 septembre

Léonid

Chanson

La Source à 19h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Samedi 26 septembre

Fête de quartier

Espace Pierre Fugain de 15h à 22h

Les ridicules précieuses

Avec la compagnie Zazie 7

La Guinguette à 20h30

Tarifs : 8 € et 12 € (gratuit moins de 12 ans)

Dimanche 27 septembre

Isabelle s'accroche

Avec la compagnie Bellizea

La Guinguette à 18h

Tarifs : 10 € et 12 € (+ tarif réduit)



Mercredi 30 septembre

Danse country

Cours d'essai gratuit (niveau débutant)

Avec Fontain's country

Centre social George Sand à 20h20

Jeudi 1^{er} octobre

Thé dansant

Salle Émile Bert à 13h30

Der Zoologe von Berlin/Isabel Oed & Sergio Zamparo

Concert de poésie électronique

Le VOG à 19h

Gratuit

Ciné Beatbox

Ciné-concert dès 6 ans

La Source à 19h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 2 octobre

Tim Dup + Parka Valentine

Chanson pop électro

La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

Hôtel des deux mondes

Avec la compagnie Interlude et cie

La Guinguette à 20h30

Tarif : 10 €

Samedi 3 octobre

Danse et ateliers K-pop

Avec l'association Seoul station et ses partenaires

Ateliers, stages, show...

MJC Nelson Mandela dès 13h

Loto

Avec Font'Anim

Salle Edmond Vigne (soirée)

Hôtel des deux mondes

Avec la compagnie Interlude et cie

La Guinguette à 20h30

Tarif : 10 €

Les temps forts

SEPTEMBRE

Du 10 septembre au 31 octobre

Exposition

« Prends ce récif pour barricade »
de Chloé Devanne Langlais

➔ Le VOG

16 septembre • 15h > 20h

Fête de quartier

➔ Place du marché Marcel Cachin

18 septembre • 20h30

**Concert pour la Paix
La Dame Blanche**

Gratuit

➔ Parc de La Poya

21 septembre • 19h

Conseil municipal

➔ Salle Edmond Vigne

➔ Direct sur  live de la Ville

26 septembre • 15h > 22h

Fête de quartier

➔ Espace Pierre Fugain

19 septembre

MÉDIATHÈQUE PAUL ÉLUARD
JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE
LA SOURCE CHÂTEAU BOREL
LE VOG

➔ Médiathèque Paul Éluard

10h30 : présentation de la
tapisserie restaurée « Le Gris »
de Jean Lurçat

11h > 16h : bibliobradierie

➔ La Source

14h : concert élèves et
enseignants avec le groupe
Skokiaan brass band

14h > 18h : visites guidées

➔ Le VOG

15h30 : rencontre avec Chloé
Devanne Langlais autour
de son exposition

➔ Château Borel

10h > 17h : animation en compagnie
de la Ligue Impro38